



**Élection du Syndic du 26 avril 2026
(1^{er} tour)**

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- Qu'une seule liste comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- Que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- Qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

- **Monsieur Urbain CHERPILLOD**, né le 1^{er} juin 1983, originaire de Vucherens, domicilié à Route de la Râpe 4 à 1509 Vucherens, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

Sébastien Cherpillod



La secrétaire:

Jessie Garcia Lara

Vucherens, le 7 avril 2026